

ou à défaut, parmi les anciens prosecteurs. Sous la responsabilité du professeur directeur du service d'anatomie, les assistants prennent part à l'enseignement de l'anatomie et à la surveillance des travaux pratiques.

ART. 4.—Les deux préparateurs techniques sont nommés par le doyen, sur la proposition du professeur directeur du service d'anatomie.

ART. 5.—Les assistants et les préparateurs techniques sont nommés pour une année. Ils peuvent être maintenus dans leurs fonctions d'année en année, selon les formes prévues à l'article 3.

ART. 6.—Les traitements des assistants et des préparateurs techniques sont fixés ainsi qu'il suit : *assistants* —De 4,000 à 6,000 francs, par promotions successives

de 500 francs, dans la limite des crédits disponibles, et après au moins trois années passées dans la classe immédiatement inférieure.—*Préparateurs techniques*.—De 1,500 à 3,000 francs, par promotions successives de 300 francs, dans la limite des crédits disponibles, et après au moins deux années passées dans la classe immédiatement inférieure.

ART. 7.—Il n'est rien modifié en ce qui touche soit au traitement, soit au recrutement des prosecteurs et aides d'anatomie.

ART. 8.—Sont supprimés à la Faculté de médecine de l'Université de Paris : 1^o l'emploi de chef des travaux anatomiques ; 2^o l'emploi de préparateur du laboratoire d'anatomie.

PROGRES DES SCIENCES MEDICALES

Influence de quelques facteurs sur le mécanisme de l'opsonisation

Etude physico chimique ; Par J. Milht, Interne des Hôpitaux de Paris. Travail du laboratoire de M. le professeur Chantemesse.

Le mot "opsonine" a été créé par Wright pour désigner des substances solubles contenues dans le sérum, et dont l'effet est de favoriser, d'exagérer la phagocytose.

On connaît la méthode imaginée par cet auteur pour étudier d'une manière pratique, ces opsonines, pour doser le "pouvoir opsonique" d'un sérum. Sans entrer dans le détail de la technique rappelons-en le principe. On prépare d'abord les leucocytes en recueillant le sang dans de l'eau physiologique citratée, puis en lavant à l'eau physiologique après centrifugation ; on prépare également une émulsion microbienne, avec une culture fraîche du microbe que l'on veut examiner, puis on se procure du sérum du malade—que l'on emploie pur ou dilué.—A l'aide d'une pipette effilée on aspire une quantité égale de leucocytes, de bacilles, et de sérum, on mélange, on laisse 15' à l'étuve à 37^o, puis on étale sur lames : après fixation, coloration, on établit le pourcentage des bacilles phagocytés par un polynucléaire. Ce chiffre indique le pouvoir opsonique du sérum à étudier. Si on a eu la précaution de calculer de la même manière le

pouvoir opsonique du sérum d'un individu normal, en faisant le rapport des deux pouvoirs opsoniques, on obtient ainsi l'index opsonique (indice opsonique, d'après la terminologie toute nouvelle proposée par M. Lapicque).

Nous voulons, dans cet article, non pas discuter la valeur de la méthode en elle-même, mais étudier quelques-uns des facteurs qui interviennent dans ce mécanisme de l'opsonisation, montrer l'importance du rôle joué par certains d'entre eux, et en tirer néanmoins quelques conclusions, au sujet des expériences relatives à ces opsonines.

Un certain nombre de facteurs intervenant dans le mécanisme de l'opsonisation ont été bien étudiés par Levaditi et Inmann dans une série de notes que ces auteurs ont présentées à la Société de biologie, en 1907, en particulier sur la nature des leucocytes, l'âge et la virulence des microbes, etc.

I. RÔLE DES LEUCOCYTES EMPLOYÉS. —Les leucocytes humains sont plus sensibles à l'action de l'opsonine que les leucocytes de lapins ou de cobayes : d'où la nécessité de ne pas se servir dans une série d'expériences qui devront être comparatives, alternativement de leucocytes humains et de leucocytes d'animaux. Ajoutons que la quantité de leucocytes ajoutée au mélange modifie très peu le résultat.

II. INFLUENCE DES BACILLES EMPLOYÉS. —Le pouvoir opsonique varie suivant l'âge de la culture et la vi-